



DOCUMENT PROJET EDUCATIF TERRITORIAL/PLAN MERCREDIS
2021 2024
DOCUMENT
ENFANCE JEUNESSE
30/11/2021



Direction
départementale
de la protection
des populations



Ville de CHAURAY

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

SEPT 2021 / SEPT 2024

Contribuer au cheminement
d'enfant à adulte

Pour un accueil
de qualité
Sur les différents
temps de vie de
l'enfant





Sommaire

■ Périmètre d'action	P. 3
■ Concept éducatif et finalités éducatives	P. 4
■ Volonté et objectifs des acteurs éducatifs	P. 5
■ Axes déterminés	P. 6
■ Nos valeurs	P. 7
■ Thèmes, objectifs, résultats attendus et actions	P. 8/14
■ Moyens :	P. 15
■ Pilotage du PEG :	P. 16
■ Rôle des acteurs éducatifs et des partenaires	P. 17 et 18
■ Evaluation	P. 19 et 20
■ Annexe « PEDT plan mercredi »	



Collectivité territoriale : Ville de CHAURAY

Dates/durée du PEDT : septembre 2021 à septembre 2024

Correspondant : Claude BOISSON Fonction : Maire

Adresse : 12 place de l'église CS 40031 79 180 CHAURAY

Tél : 05.49.08.02.93 fax : 05.49.08.10.58 Courriel : contacts@chauray.fr site www.Chauray.fr

Territoire concerné : Commune de CHAURAY uniquement (7 250 habitants)

Public concerné : enfant et jeunes de 0 à 17 ans

Etablissements impliqués : semaine de 4 jours avec un plan mercredi.

La petite enfance (les petites Bouilles) : 40 places
Ecole maternelle SAINT EXUPERY : 220 enfants
Ecole élémentaire SAINT EXUPERY : 320 enfants
Ecole élémentaire JACQUES PREVERT : 130 enfants
Collèges publics et privés (NIORT) : 350 jeunes
Lycées publics et privés (NIORT) : 280 jeunes

Prestation proposée :

Un accueil des enfants de 0 à 3 ans (petite enfance)

Des accueils de mineurs (3/13 ans) sans hébergement et avec hébergement pour les camps.

Un local pour les jeunes (11/17 ans) avec un Accueil de loisirs adolescents et des séjours.

Prestation payante pour les familles : les tarifs proposés sont établis en fonction du quotient familiale des familles.

Un accompagnement spécifique des enfants.

Un partenariat avec l'Education Nationale : Sport à l'école, éveil et accès à la culture, étude surveillée, transport pour les sorties pédagogiques, santé et alimentation bio, tri des déchets, éducation partagée (réunion éducative, projet d'école relayé, ...)

Une offre associative importante et variée.

Temps et périodes de fonctionnement :

Petite enfance : tout au long de l'année (2 semaines de fermeture) de 7H30 à 18H30

Périscolaire :

Garderies : 7H00/8H50 et 16H30/18H30

La pause méridienne : 12H00/13H30

Les mercredis sur les semaines scolaires : 7H00/18H30

Extrascolaires :

Les petites et grandes vacances : 7H45 / 18H30

L'enfant au cœur de l'acte éducatif.

Une prise en charge de l'enfant dans sa globalité



Pour tous les enfants de 3 à 17 ans ainsi qu'à leurs familles.

Un état d'esprit de cohérence et complémentarité éducative.

Le Projet Educatif 2022/2025 est pour l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, et en particulier pour les personnes qui dirigent et encadrent les activités péri et extrascolaires. un cadre de référence évolutif qui garantit une continuité éducative sur les différents temps de vie des enfants et des jeunes.



Concept éducatif : la ville de CHAURAY considère que chaque enfant, selon ses spécificités, doit devenir citoyen à part entière, engagé, acteur critique de son développement et du monde dans lequel il évolue.

Finalité éducative : A CHAURAY, la prise de conscience de l'importance de l'éducation n'est pas nouvelle. Pour l'ensemble des acteurs, elle constitue la base de l'intégration sociale des enfants et des jeunes.

Depuis de nombreuses années, la ville de CHAURAY est engagée dans l'action éducative en partenariat avec l'Etat (Direction Académique des Deux-Sèvres (DSDEN), Service départemental à la jeunesse et à l'engagement et aux sports (SDJES), la Caisse d'allocations familiales, la MSA, les écoles, les parents, les associations et d'autres collectivités territoriales ou établissements publics.

Cette démarche partenariale qui prend en compte les ressources du territoire, qui respecte les compétences de chacun et la complémentarité des temps éducatifs, favorise la mise en place d'une offre d'activités de qualité.

Les accueils collectifs de mineurs péri et extrascolaires organisés par la ville de CHAURAY, sont des lieux et des temps de loisirs éducatifs. Leur fonctionnement veille aux rythmes et caractéristiques des enfants, à leurs envies et états physique et mental.

Ces lieux d'accueils favorisent la créativité, la prise de responsabilité, la découverte d'activités, l'autonomie, ils contribuent au développement de l'enfant dans un contexte ludique.

Le respect de l'environnement et la santé publique sont également des éléments qui sont pris en considération dans les projets d'animation.

La ville de CHAURAY souhaite donner aux enfants les meilleures chances d'épanouissement et de réussite en proposant des accueils adaptés à leurs besoins et ceux de leurs parents.

Service départemental de la jeunesse et de l'engagement aux sports. (code de l'action sociale et des familles)

- L'accueil collectif de mineurs, se caractérise par une fréquentation régulière des mineurs inscrits auxquels il offre une diversité d'activités organisées.
- L'accueil des enfants et des jeunes (scolarité effective) s'organise sur les temps périscolaires et extrascolaires.
- Appliquer la réglementation en vigueur des Accueils de mineurs.
- Proposer aux enfants des activités de loisirs à caractère éducatif qui favorisent l'épanouissement.

Ministères de l'Education Nationale et de la Ville, de la Jeunesse et des Sports :

- Le PEDT est au service de la réussite éducative et du bien-être de l'enfant.
- Il offre un cadre facilitant l'organisation des accueils de loisirs périscolaires.
- Il favorise l'implication des familles dans le parcours éducatif de leur enfant.
- Il facilite une politique d'inclusion des enfants en situation de handicap.
- Il dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire
- Il favorise le développement des loisirs pour tous et contribue au partage des valeurs de la République et à la culture du « vivre ensemble »
- Il favorise le développement de l'emploi et de la formation dans les secteurs de l'animation et du sport
- Il ouvre droit aux financements de l'Etat
- Il constitue un facteur d'attractivité du territoire pour les familles
- Savoir nager et rouler et pratiquer une activité physique quotidienne (30 minutes/par jour)

CAF et MSA

- Les accueils de loisirs sans hébergement sont des structures de loisirs éducatifs qui accueillent les enfants scolarisés et les jeunes.
- Les ALSH doivent être ouverts à tous et la participation financière des familles doit être modulée en fonctions des ressources

La volonté politique locale : « Ensemble pour CHAURAY, agir avec vous, pour vous »

« CHAURAY ville verte, dynamique et solidaire »

La volonté politique en faveur des enfants et des jeunes :

- Fournir les meilleures chances de réussite à nos enfants et jeunes.
- Donner une réponse à leurs besoins légitimes ainsi qu'à leurs parents.
- Apporter de la qualité à notre cadre de vie.
- Accompagner et accueillir les enfants en situation de handicap par l'octroi aides matérielles et humaines

Les thématiques retenues sont :

- La sécurité à l'intérieur et aux abords des établissements scolaires, sportifs et culturels (aménagement, prévention, surveillance)
- La santé des enfants (alimentation, l'hygiène, parcours sportifs, accès aux équipements sportifs)
- La réussite et l'épanouissement (équipements, encadrement, accueil personnalisé, diversité des activités, interactions entre les écoles, les accueils de loisirs, accès à la culture, aux sports, aux sciences, ...)
- Intégration des enfants acteurs de leur commune (Développement durable, écoresponsables, conseil municipal des jeunes, favoriser l'accès aux associations, ...)
- Favoriser les liens intergénérationnels (projet d'animation)

Les enseignants maternelle et élémentaire « projets d'écoles »

- Construire des apprentissages durables (arts visuels, littérature, liaison GS/CP)
- Parcours éducatif de l'enfant (concertation régulière sur l'évolution de tous les enfants, ouverture/sorties/pratiques artistiques, culturelles, scientifiques pour s'enrichir)
- Ouvrir l'école : Mieux accueillir, optimiser les outils de communication avec les familles, rencontre avec une autrice

Les souhaits des encadrants des Accueils de Loisirs péri et extrascolaires :

- Renforcer la coéducation et la cohérence éducative (stabilité des équipes d'animation sur les différents temps, communication soutenue, partage et prise en compte des complémentarités des différents temps de vie et des compétences de chacun, interagir avec les parents et enfants, aide à la parentalité).
- La qualité dans les activités proposées et dans le suivi éducatif (qualification des encadrants, diversité des activités, présence des enfants régulière et non à la carte, choix des activités en prenant en compte le point de vue des enfants)
- Un comportement citoyen des enfants (respect de soi et des autres, mise en place, connaissance et respect des règles, la tolérance, l'acceptation, la solidarité, l'intégration de tous les enfants)
- La recherche de l'épanouissement de l'enfant (notion de plaisirs et réussite, la valorisation des savoirs faire, des connaissances), Vigilance et l'accompagnement de l'enfant dans le savoir être (capacité à s'adapter et à vivre et agir en paix dans un environnement agréable et stable)
- Sensibiliser les enfants au développement durable (attitude écoresponsable, connaissance de la nature et de son environnement, l'alimentation, ...)
- Des espaces intérieurs et extérieurs de qualité (équipements et matériel adaptés aux enfants et aux activités, leur utilisation)

L'équipe de la petite enfance :

- Passerelle pour accompagner les enfants vers l'école maternelle/accueil de loisirs pôle 3/6 ans.
- Accompagnement des animateurs pour l'accueil des plus jeunes.
- Ouverture au monde de la culture et de l'art : sensibilisation à la nature et sa protection.
- Développer les relations intergénérationnelles.



Axes déterminés

1. Agir ensemble et prendre soin de soi et des autres dans un cadre de vie agréable et durable.
2. Donner la possibilité à tous les enfants et jeunes, de réussir dans leurs apprentissages, de s'épanouir, de s'intégrer et d'être acteur de leur développement.



Thématiques à traiter :

Axe N°1 Cohérence éducative (éducation partagée) ; Interagir/communiquer avec les parents/enfants/association ; Citoyenneté (règles de vie) ; Développement durable ; Santé ; Alimentation ; Connaissance de la nature ; Sécurité ; Prévention ; La communication ; Qualité des relations ; Eco-responsabilité ; liens intergénérationnels ; Social ; Solidarité, l'aide à la parentalité.

- Axe N°2 Qualité d'animation/encadrement/contenu/continuité, Rythme de vie et de l'enfant ; Bien-être ; Besoins éducatifs particuliers ; Egalité ; Sport ; culture, Sciences et Techniques ; Numérique ; ouverture sur le monde, Expression ; Création ; imagination ; L'envie d'agir.

Des projets en cours :

Terre de jeux 2024 : Vivre l'émotion de jeux, changer son quotidien grâce au sport et s'engager dans l'aventure olympique et paralympique.

Génération 2024 : Promouvoir l'activité et l'éducation physique et sportive, la notion du plaisir d'apprendre en pratiquant des disciplines sportives, promouvoir les valeurs de sport et de l'olympisme, rencontre et échange avec des sportifs de haut niveau, le sport facteur d'engagement et de citoyenneté.

Accès à la culture pour tous les jeunes : égalité des chances pour tous et tolérance de la différence. Accès aux expositions, concerts, et lieux culturels (école de musique, bibliothèque), rencontres avec les artistes, Inciter/renforcer les pratiques artistiques, valoriser les réalisations et créations.

Nos valeurs ... pour réussir !

Pour mener à bien les objectifs éducatifs, nos actions, nos comportements, nos pensées sont en accord avec les valeurs communes de laïcité et d'égalité des chances. Il est essentiel que nos enfants et nos jeunes participent et s'impliquent pleinement dans la vie collective à travers des valeurs de solidarité, de liberté et de tolérance.

■ Avant tout :

Placer l'enfant, apprenti citoyen, au centre d'une complémentarité éducative (cohérence entre les temps de vie de l'enfant, ...)

Amener une égalité des chances dans l'accès aux activités, à la diversité des savoirs et aux attitudes à acquérir.

Valoriser les savoirs et les compétences de chacun, prendre en compte des situations individuelles.

Avoir un souci constant et partagé pour le bien-être physique (la sécurité), psychologique (l'encadrement, l'environnement) et social des enfants et des jeunes. (Notion de plaisir, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire/créativité)

■ Connaissances :

Développer son champ culturel dans différentes disciplines.

Favoriser des acquisitions de méthodologie et des attitudes de curiosité, d'ouverture d'esprit, de rigueur, d'honnêteté et d'autonomie.

Acquérir des valeurs pour s'engager dans la société, permettre à l'enfant de se construire une identité au travers de situations diverses.

Apprécier son niveau de pratique et celui des autres. Développer son esprit critique et favoriser l'acceptation de la différence.

■ Attitudes :

Les notions de sécurité, autonomie, responsabilité, prise d'initiatives, respect des autres, entraide ou solidarité, tolérance, participation à la vie de groupe et au travail en équipe, esprit critique, curiosité, ...

Respect des règles de vie et de jeux.

Acceptation de soi et des autres et de son environnement, vivre et agir ensemble.

■ Actions :

Agir pour exprimer des sentiments, pour communiquer, pour contrôler ses émotions, pour créer ou imaginer.

Utiliser des ressources et gérer un effort.

Agir (bouger, bien manger, ...) sur sa vie physique et psychique.



I. Agir ensemble et prendre soin de soi et des autres dans un cadre de vie agréable et durable.

Thèmes	Objectifs éducatifs	Objectifs pédagogiques	Résultats attendus	Exemples d'actions
Citoyenneté	Initier les enfants à l'exercice de la citoyenneté.	Accompagner les enfants à connaître et expérimenter les droits et devoirs du citoyen et les droits de l'enfant. Permettre aux enfants d'être acteur dans le choix et dans l'appréciation de leurs activités de loisirs/éducatifs.	Les enfants participent à l'élaboration des règles de vie, jeux. Ils s'expriment et débattent de sujets les concernant. Ils font des propositions. Ils affirment leur personnalité et font des choix en connaissance de cause.	Conseil municipal des enfants. Conseil de vie de l'école et des ALSH. Elaboration des règles de vie sous forme de pictogrammes. Ils participent à l'élaboration du projet d'animation (programmes d'activités) Ils donnent leur point de vue sur la qualité des activités qu'ils pratiquent (enquête de satisfaction)
Qualité des relations	Construire, vivre dans un environnement éducatif respectueux et « pacifique » Egalité filles/garçons Agir et interagir avec les parents	Favoriser l'interaction des enfants au sein d'un groupe. Valoriser l'entraide, la coopération et la tolérance (notion de différence) entre les enfants. Apprendre aux enfants à communiquer de façon non violente et à gérer leurs émotions. Prévenir et lutter contre le harcèlement. Eviter les stéréotypes de genre S'inscrire dans une démarche d'éducation partagée. Favoriser la rencontre et la confiance. Prendre en compte le besoins légitimes des parents.	Un cadre de vie apaisé. Un enrichissement et une amélioration des comportements sociaux. Une acceptation de soi et des autres. Des enfants épanouis, heureux, détendus Résolution des conflits par le dialogue. Une coopération des enfants pour atteindre un objectif ou réaliser un travail. Une communication et des relations harmonieuses, dignes de confiance entre les enfants, les adultes (écoute, expression, complicité, échanges, influence, complémentarité, objectivité) Pas de cas de harcèlement ou de discrimination ou de domination. Des filles et garçons qui agissent ensemble Offrir un accueil professionnel, courtois et personnalisé. Proposer des accueils qui répondent au mieux au contexte local.	Aménagement des espaces qui favorisent la création de petits groupes d'enfants (micro-société). Organisation d'activités qui se pratiquent en groupe (rôle et place au sein du groupe pour tous les enfants) Organiser des temps d'expression, d'échanges et d'écoute. Information sur les différentes cultures. Message clair. Banc de l'amitié. Intervenant avec des compétences psychosociales. Sensibilisation au harcèlement. Mixité des activités et discours pour lutter contre les stéréotypes. Aménager des salles/bureau (confort, confidentialité, support d'information) Former les agents qui accueillent. Enquête de satisfaction. Fiche de suggestion et réclamations.



		<p>Communiquer avant, pendant et après sur nos actions éducatives.</p> <p>Inciter la participation des parents.</p>	<p>Les parents disposent en temps et en heure de l'information utile pour qu'ils puissent s'organiser en fonction de leurs planning et rythme de vie.</p> <p>Retour auprès des familles sur les actions qui se sont déroulées ainsi que sur les réalisations et attitudes de leur enfant.</p> <p>Partager avec les parents des temps éducatifs pour renforcer la confiance et pour échanger sur nos valeurs et notre organisation.</p> <p>Considérer les parents (rôle de 1^{er} éducateur) comme un partenaire éducateur à part entière.</p>	<p>Organisation d'expo, articles de presse, Facebook, mailing, ...</p> <p>Bilans périodiques et annuels de nos services.</p> <p>Proposer, inviter les parents à participer à la vie de la structure. (sorties, animations, idée de projet)</p> <p>Disponibilité et écoute auprès des parents au quotidien.</p> <p>Apporter un soutien aux parents si besoin.</p>
Inclusion de tous les enfants	<p>Intégrer tous les enfants dans les différents temps de vie.</p> <p>Prendre en compte le handicap</p>	<p>Accueillir les enfants porteurs de handicap et/ou présentant des troubles comportementaux dans les activités selon leurs capacités.</p> <p>Faire comprendre et faire accepter aux enfants les différences.</p> <p>Répondre à un besoin éducatif particulier.</p>	<p>Réaliser un accueil personnalisé.</p> <p>Valoriser et explorer les savoir-faire et être des enfants.</p> <p>Facilité le vivre ensemble (l'entraide)</p> <p>Absence de comportement discriminant.</p> <p>Absence d'isolement, exclusion.</p> <p>Maintien de l'enfant dans un environnement social.</p>	<p>Utilisation de la fiche GEVA SCO</p> <p>Fiche projet personnalisé CHU</p> <p>Livret d'accueil pôle ressources handicap</p> <p>Renfort en personnel et formation des encadrants.</p> <p>Aménagement du territoire, des espaces d'accueil et adaptation des activités et du matériel.</p> <p>Mise en situation de handicap (activités handisports à découvrir pour le non porteur de handicap) Paralympique 2024</p> <p>Intervention d'un médiateur ou éducateur spécialisé. Réunion éducative.</p>
Intergénération	Favoriser le lien entre les âges « les générations »	Organiser des rencontres, des moments et des activités qui impliquent la petite enfance, l'enfance, l'adolescence, les adultes, les seniors.	<p>Des grands qui aident des petits.</p> <p>Des petits qui permettent aux grands d'être responsables et prendre des initiatives.</p> <p>Les individus qui partagent des moments de convivialité et de complicité.</p> <p>Prendre du plaisir à donner aux autres ou à recevoir des autres.</p>	<p>Organiser des rencontres, des activités, des jeux, des goûters, des repas en commun.</p> <p>Mettre en place des temps d'immersion.</p>



				Réaliser un « spectacle » pour le présenter aux autres (plus jeunes ou plus anciens)
Santé	<p>Veiller à la santé des enfants</p> <p>Promouvoir la pratique d'une activité physique.</p> <p>Promouvoir une alimentation de qualité.</p>	<p>Proposer des actions de prévention en matière de santé (hygiène, alimentation de qualité, activité physique quotidienne, sommeil, exposition aux écrans, ...) qui favorisent le bien-être des enfants.</p> <p>Favoriser les produits sains, locaux, de saison et sans transformation.</p>	<p>Des enfants (et parents) qui apprennent à faire la différence entre ce qui est bon ou mauvais pour leur santé et qui agissent en conséquence.</p> <p>Des enfants bien dans leur corps et bien dans leur tête (stress, anxiété, attention, concentration, apprentissage, confiance, Masse musculaire, résistance du cœur à l'effort, lutter contre la solitude.</p> <p>Des parents sensibilisés qui font appel à des professionnels de la santé.</p> <p>Moins de gaspillage alimentaire.</p> <p>Baisse du nombre d'enfants en surpoids ou des pathologies liées à la « malbouffe »</p>	<p>Application des gestes qui permettent une bonne hygiène.</p> <p>Ateliers bien-être.</p> <p>Parcours santé (accès libre)</p> <p>Débat ou information.</p> <p>Mise en place d'un suivi médical.</p> <p>Faciliter l'accès aux activités sportives (chèque culture sports)</p> <p>Repas équilibrés et en partie bio.</p> <p>Atelier cuisine, participation des enfants à la réalisation des menus.</p> <p>Semaine du goût</p> <p>Repas à thème (culturel)</p>
Nature Environnement	<p>Eprouver un attachement pour la nature.</p>	<p>Observer, découvrir la nature, son environnement.</p> <p>Agir avec et sur son environnement.</p>	<p>Une meilleure connaissance de la nature et de son environnement.</p> <p>Des enfants qui adoptent des comportements respectueux, protecteurs et qui agissent favorablement.</p>	<p>Ateliers de jardinage (jardins solidaires)</p> <p>Sorties à la ferme ou exploitation, forêt.</p> <p>Terra aventura.</p> <p>Activités sur le vivant, abris oiseaux insectes</p> <p>Rencontre avec exploitants, spécialistes</p> <p>Opérations nettoyages</p>
Développement durable	<p>Rendre les enfants responsables et acteurs du développement durable.</p>	<p>Protégeons la planète : connaître les enjeux.</p> <p>Comment protéger la planète en agissant sur notre façon de vivre au quotidien ?</p>	<p>Des enfants sensibles et concernés par l'intérêt de préserver les ressources.</p> <p>Des enfants qui appliquent les gestes écologiques au quotidien et qui en font la promotion.</p> <p>Des initiatives écoresponsables.</p> <p>Une prise de conscience dans l'utilisation des produits : au moment de l'achat, pendant son utilisation et après l'utilisation</p>	<p>Ateliers, visites et exposition de sensibilisation ou connaissances.</p> <p>Concours annuel sur cette thématique.</p> <p>Activités à partir de matériaux de récupération.</p> <p>Tri des déchets. Recyclage, compostage</p> <p>Lutte contre le gaspillage.</p> <p>« J'achète utile ! »</p>



Prévention et Sécurité	Savoir porter secours	Transmettre aux enfants les actions, les gestes essentiels pour porter secours aux autres.	Les enfants connaissent et réalisent les gestes qui sauvent. Ils savent alerter les secours. Des enfants responsables de leur sécurité et de celle des autres.	Action de sensibilisation sur les dangers de formation PSC1.
	Eduquer à la sécurité routière	Permettre aux enfants de circuler sur son territoire en toute sécurité.	Des enfants autonomes dans leurs déplacements du quotidien, ils maîtrisent le mode de déplacement et connaissent l'environnement routier. Des enfants qui connaissent les règles de circulation et qui les respectent.	Toutes activités qui font appel aux verbes : anticiper, agir, réagir, décider, se protéger, éviter, gérer ses émotions, se contrôler, observer, s'informer, analyser, apprécier/évaluer, prendre des initiatives, aider, se localiser, lire un plan, ... Organiser des randonnées pédestres, courses d'orientation, des ateliers techniques et sorties à vélo, en trottinette, en roller. Quizz, jeu de société sur la sécurité routière. Jeu de piste sur le territoire.
	Savoir rouler	Identifier les dangers et risques auxquels je suis ou je peux être exposé dans mon quotidien.	Les enfants repèrent, nomment les dangers, les risques. Ils proposent des actions de prévention pour supprimer ou réduire les dangers. Capable de se sortir seul d'une situation à risque (milieu aquatique, déplacement à pied, à vélo)	Utilisation et présentation avec des documents, plaquettes, affiches. Jeux de rôle, mise en scène. Etude de planche « la chasse aux risques » Jeux sur PC « trouver les dangers » Intervention de partenaires/spécialistes
	Eduquer aux dangers et risques de la vie courante	Evoluer en toute sécurité dans un milieu à risque.		
	Savoir nager			



2. Donner la possibilité à tous les enfants et jeunes, de réussir dans leurs apprentissages, de s'épanouir, de s'intégrer et d'être acteur de leur développement.

Thèmes	Objectifs éducatifs	Objectifs pédagogiques	Résultats attendus	Exemples d'actions
Education	<p>S'inscrire dans une démarche d'éducation partagée.</p> <p>Etablir une cohérence éducative.</p> <p>Agir et interagir avec les parents</p>	<p>Favoriser la collaboration active entre les professionnels, les parents, les élus, les partenaires (le travail en équipe).</p> <p>Prendre en compte les rythmes de vie et les caractéristiques de l'enfant.</p> <p>Etablir une relation de confiance.</p> <p>Considérer les parents comme des partenaires privilégiés.</p>	<p>La réussite de l'enfant (intégration sociale)</p> <p>Communication et partage des intentions éducatives entre les différents acteurs éducatifs. Mettre l'enfant au centre de notre réflexion.</p> <p>Mise en place de règles communes.</p> <p>Obtenir une complémentarité éducative et pédagogique sur les différents temps de vie de l'enfants.</p> <p>Adhésion de tous sur la transmission des savoirs et des valeurs.</p> <p>Une organisation et des activités adaptées au rythme biologique de l'enfant.</p> <p>Une programmation des activités qui prend en compte les projets des uns et des autres.</p> <p>Donner l'assurance que leur enfant est bien pris en charge.</p> <p>Un soutien aux parents dans leur rôle de 1^{er} éducateur.</p> <p>Une prise en compte de leurs besoins légitimes.</p> <p>Une communication quotidienne.</p> <p>Participation et implication des parents dans la vie des structures</p>	<p>Co-construction du PEDT</p> <p>Réunions COFIL. Réunions éducatives</p> <p>Créer des temps d'échanges/rencontres</p> <p>Règlement intérieur commun.</p> <p>Connaissance et Coconstruire des projets scolaires et péri ou extrascolaires entre acteurs du territoire.</p> <p>Etablir des passerelles entre les structures</p> <p>Des projets pédagogiques et d'animation anticipés et spécifiques à l'âge de l'enfant et aux périodes de fonctionnement.</p> <p>Des projets qui explorent et exploitent les ressources locales (associations locales, expositions, artistes, concert, rencontres sportives, intervenants, ...)</p> <p>Entretien, communication quotidienne sur les temps d'accueil le matin et le soir.</p> <p>Des rencontres éducatives</p> <p>Des aménagements ou adaptations si possible de notre fonctionnement.</p> <p>Affichage, prospectus, site de la ville, Facebook, mailing.</p> <p>Les parents accompagnent et encadrent des sorties (vélo, musée, exposition)</p> <p>Les parents fournissent du matériel.</p>



<p>Qualité et égalité</p>	<p>Créer les conditions d'accueil favorables au développement de l'enfant.</p> <p>Permettre l'accès aux services proposés à tous les acteurs concernés.</p> <p>Offrir des activités de qualité.</p>	<p>Disposer d'un encadrement professionnel. Garantir la sécurité physique et affective de tous les enfants.</p> <p>Disposer de structures d'accueil suffisantes, adaptées et accessibles à tous.</p> <p>Proposer des activités abouties, avec une progression pédagogique.</p>	<p>Personnel qualifié/compétent et stable. Application de la réglementation (EN et SDJES).</p> <p>Le choix des activités et du matériel sont adaptés aux caractéristiques de l'enfant et à l'environnement dans lequel il évolue. Surveillance soutenue auprès des enfants. Accueillir tous les enfants dans des conditions favorables (confort, sécurité, convivialité, aménagement spécifique pour les personnes en situation de handicap). Accompagner les enfants en situation de handicap. Valoriser et enrichir les compétences des enfants. Faire découvrir de nouvelles activités aux enfants et leur donner envie de les pratiquer régulièrement.</p>	<p>Formation (BAFA, BAFD, BPJEPS, ...) Déclaration SDJES, conventionnement, des accueils de mineurs péri et extrascolaires. Des plannings ou projets d'animation supervisés et validés par les équipes de direction. Organisation des équipes d'animation. Budget d'investissement en matériel. Des aménagements réguliers du territoire, des salles, et des projets de constructions (salle de basket, salle polyvalente) Renfort en humain et aide en matériel.</p> <p>Présence et fréquentation régulière des enfants au sein des accueils de mineurs. Construire des cycles d'activité. Varier les activités et drainer tous les domaines (culturel, sport, artistique, culinaire, scientifique, expression, ...)</p>
<p>Développement et réussite</p>	<p>Rechercher le bien-être, l'épanouissement et la réussite de l'enfant.</p> <p>Ouvrir des portes sur le monde.</p> <p>Découvrir Expérimenter S'engager</p> <p>Accompagner l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie.</p>	<p>Proposer des programmes, des projets qui donnent accès à la culture, aux sports, à l'art, aux sciences et techniques, ...</p> <p>Intégrer la notion de plaisir dans la pratique des activités.</p> <p>Amener l'enfant à s'auto gérer, à avoir une liberté de penser.</p>	<p>Des enfants qui inscrivent l'activité physique, artistique et culturelle dans leur quotidien. Une contribution au développement et la réussite de l'enfant (valoriser et enrichir leurs compétences) Des enfants heureux, épanouis dans leurs pratiques. Des enfants familiarisés avec le patrimoine, les manifestations, les associations et les infrastructures de la ville. Des enfants curieux, motivés, créatifs, engagés, actifs, autonomes et responsables.</p>	<p>Des programmes d'animation ou des projets complets (activités variées et adaptées et des sorties pour tous) Facilité l'accès aux milieux associatifs. Mettre en place des activités ludiques. Proposer une organisation qui permet à tous les enfants de participer/d'agir. Faire participer les enfants dans l'élaboration des programmes/projets. Encadrants qualifiés et compétant dans les activités spécifiques. Projets à thème : sport/culture « JO 2024 », Terre de jeux 2024 : La sécurité « se déplacer dans sa ville », la lecture « une</p>



	Inculquer des comportements responsables	Inciter la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action chez l'enfant. Favoriser la réflexion, la prise conscience.	Des enfants capables de prendre des décisions, remplir des rôles, mesurer l'effet de leurs pensées, paroles, gestes, actes) Des enfants qui s'expriment, qui donnent leur point de vue, qui font des choix et qui ont conscience de leurs comportements. Des enfants aux comportements raisonnés, objectifs.	histoire/jour », le bricolage « j'aménage ma salle d'activités », les langues, l'Europe, ... Temps individuels et collectifs d'expression.
--	--	---	--	---



Les moyens ... pour un bon fonctionnement

la ville de CHAURAY a fait de la jeunesse l'une des priorités dans sa politique locale avec l'aide de ses partenaires (CAF, MSA...). Cet engagement fort et tangible se traduit par une mise à disposition de moyens en personnel, en équipements et en matériel afin de garantir un bon fonctionnement de nos structures d'accueil et de permettre aux utilisateurs de pratiquer leurs activités dans de bonnes conditions.

■ Les équipements, locaux et les espaces :

- La structure petite enfance « les petites bouilles »
- Les 3 écoles (maternelle, élémentaires SAINT EXUPERY et Jacques PREVERT)
- L'accueil périscolaire 6/13 ans
- La salle et les cuisines du restaurant scolaire.
- La salle des jeunes
- Les espaces et jeux situés dans ou à proximité des écoles
- Un skate park et un terrain multisports extérieur.
- Les deux salles omnisports et leurs salles annexes.
- Les stades de football, rugby, et cours de tennis.
- Le centre multmédia
- Le temple et ses espaces d'exposition.
- Le centre aquatique
- La médiathèque
- Les Bords de Sèvre avec leurs parcours géocaching et parcours santé.

En projet : une 3^{ème} salle omnisports et une salle polyvalente

■ Des transports :

- Un bus de 64 places avec 2 chauffeurs
- Un fourgon de 9 places
- Si besoin trois fourgons disponibles auprès du club de football.

■ Du personnel :

- Une équipe de direction rattachée au service jeunesse composée d'un responsable de service et de 5 agents d'animation (tous diplômés pour prendre en charge les directions)
- Des agents municipaux (ATSEM, animateurs territoriaux)
- Des contractuels (BAFA, BAFD, BPJEPS, éducateur sportif, enseignant artistique, ...)
- Des bénévoles (milieu associatif, parents, stagiaires, ...)
- Des agents des services techniques pour l'entretien des bâtiments et des équipements et pour aider dans la logistique.
- ...

■ Un budget jeunesse (activités scolaires, péri et extrascolaires)

- Recettes : ville de CHAURAY, familles, CAF, MSA, Département, région, état.
- Dépenses : activités, sorties et prestations extérieures, transport, alimentation, fournitures petit équipement et administratives, pharmacies, pharmacie, personnel, formation des agents, investissement en matériel et équipement, ...
- Découpage et suivi du budget par service - pôle - année - type - période -

■ Des outils de gestion, de communication, d'information auprès des familles

Ville de CHAURAY : 12 place de l'église CS 40031 79 180 CHAURAY
Tél : 05/49/08/02/93 fax : 05/49/08/10/58/ Courriel : contacts@chauray.fr site www.Chauray.fr



- Informatique, bureautique, logiciel de gestions des familles et facturation, ...
 - Site web, espace Facebook, les journaux locaux (NR et CO) le magazine municipal, des règlements intérieurs.
- Des conventions de partenariat (Education Nationale, SDJES, CAF et MSA)
 - Des temps de concertation et de préparation pour les équipes.
 - Des modalités d'évaluation et de suivi des projets.

Pilotage du PEDT

■ Composition du groupe de pilotage :

M la Maire

L'adjointe à la Jeunesse et aux activités extrascolaires

L'adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

Le directeur général des services

Les directeurs ou directrices des écoles maternelles et élémentaires

Le responsable du service jeunesse et sports/loisirs et coordinateur jeunesse.

La directrice et coordinatrice de la petite enfance.

Les directeurs et les responsables des pôles 3/6, 6/13 ans et 11/17 ans

Un représentant de l'APE de SAINT EXUPERY élémentaire et maternelle.

Un représentant de l'APE de Jacques PREVERT

Des représentant des parents des conseils d'écoles.

Un représentant des associations locales (adjoint délégué).

Les personnes invitées

L'inspecteur/l'inspectrice Education Nationale de la circonscription SAINT MAIXENT/NORT

Le chef de service SDJES 79 de la jeunesse, sports et vie associative.

■ Son rôle :

Impulser et favoriser les échanges et les collaborations entre les acteurs éducatifs.

Suivre et vérifier que les offres éducatives correspondent aux objectifs fixés dans le PEG.

Mesurer les effets attendus, faire émerger les points forts et les points sensibles à partir de bilans périodiques/annuels et du retour des suggestions/réclamations ou enquêtes de satisfaction.

Proposer et décider des stratégies et des actions d'amélioration à mettre en place.

Etablir les comptes rendus et les communiquer aux différents partenaires.

■ Périodicité des réunions : 2 réunions par année.

- Septembre : rappel des objectifs, information de la programmation et le fonctionnement de l'année scolaire en cours, ajustement des objectifs et moyens si besoin
- Avril présentation bilan moral et financier de l'année écoulée et projet de l'année en cours.

■ La ville de CHAURAY :

Elaborer, mettre en œuvre et coordonner le PEDT.

Gérer sur le plan administratif, financier les activités péri et extrascolaires organisées en faveur des enfants et des jeunes.

Mettre à disposition l'ensemble des infrastructures du territoire nécessaires au bon fonctionnement des activités.

Apporter présence et écoute auprès des encadrants, parents et partenaires.

Missionner les agents d'animation du service Enfance Jeunesse pour la planification, la mise en œuvre, la coordination et l'animation des activités péri et extrascolaires.

Mettre à disposition du personnel municipal polyvalent pour composer les équipes d'animation stables.

Etablir les projets et réaliser les bilans/évaluations des actions éducatives.

■ Les encadrants (document réf : fiches de poste)

Pour les directeurs/directrices des accueils de mineurs

Collaborer avec les enseignants des écoles, notamment lien inter-direction. Communiquer sur les projets d'animation.

Concevoir un projet pédagogique qui tient compte du projet éducatif de la ville et du PEDT (plan mercredi), mais également des projets d'école.

S'assurer de la bonne mise en œuvre des projets d'animation (objectifs, planification, recrutement, suivi, moyens)

Encadrer ou manager une équipe d'animateurs et animatrices.

Connaître parfaitement et appliquer rigoureusement la réglementation des accueils collectifs de mineurs. (SDJES et PMI), en particulier sur la sécurité et l'hygiène.

Participer à la liaison entre l'accueil de mineur, le service Enfance Jeunesse, les écoles.

Animer les temps d'activités et de vie quotidienne si besoin.

Accompagner et évaluer les stagiaires BAFA pendant leur stage pratique de 14 jours (fiche d'évaluation)

Assurer l'accueil physique et téléphonique du public, selon les préconisations du référentiel « QUALIVILLE »

Communiquer auprès des partenaires et prestataires.

Pour les animateurs/animatrices

Garantir la sécurité physique et morale des enfants.

Participer à l'élaboration et connaître le contenu du projet pédagogique.

Concevoir et élaborer les projets d'activités en tenant compte du projet éducatif et du projet pédagogique.

Travailler en équipe.

Préparer, proposer, organiser et animer des activités de différentes natures, en tenant compte des besoins, des intérêts, des capacités et des rythmes des enfants et adolescents.

Participer, contribuer au développement, à l'éveil de l'enfant sur les temps d'animation et de vie quotidienne.

Participer à l'accueil physique des parents et enfants.

■ Les équipes de direction et d'enseignants des écoles :

Collaborer avec les équipes d'animation du péri et extrascolaires, favoriser les liens inter-direction, participer au COPIL, inviter les directeurs d'accueil de mineurs aux réunions éducatives, mutualiser les locaux scolaires.

Instaurer une continuité éducative entre le temps scolaire et péri ou extrascolaire (notion de complémentarité et cohérence).

Etablir avec les acteurs éducatifs des parcours éducatifs ou projets spécifiques communs (école et périscolaire)

Partager les informations sur les enfants en difficulté ou cas particuliers.

■ Les parents d'élèves :

Être à l'écoute du bien-être de leur enfant et gérer son cadre et son rythme de vie.

Suivre (s'intéresser) aux apprentissages de leur enfant. Favoriser le dialogue entre parents, professionnels, enfants et les échanges de savoirs.

Connaître les intentions éducatives et les objectifs pédagogiques mentionnés dans le projet éducatif territorial de la ville et (plan mercredi) et apporter leur point de vue.

Soutenir accompagner les projets spécifiques ou les actions individualisées visant à renforcer les apprentissages des enfants en « difficulté ».

Participer ponctuellement à l'encadrement d'activités ou à la mise en place de projets (sorties, rencontres, partager un savoir-faire, aides financières, ...).



■ Les services de l'état :

Education Nationale.

Fixer le cadre et la démarche pour la mise en œuvre d'un PEDT.

Valide et reconnaît le PEDT par la signature d'une convention entre la ville, le préfet/la préfète, le directeur/la directrice des services départementaux de l'Education nationale, le directeur/la directrice de la CAF.

Service départemental de la Jeunesse et à l'engagement aux sports.

Accompagner, conseiller les acteurs éducatifs dans la mise en place d'Accueils collectifs de Mineurs (convention, transmission d'information, visite sur site, participation à des temps de travail ou de réunion)

S'assurer de la mise en application et du respect de la réglementation en vigueur, mais également réaliser une évaluation pédagogique (inspection)

Caisse d'Allocations Familiales (CAF et MSA) :

Apporter une aide financière aux familles et à la ville pour favoriser la mise en œuvre et l'accès des activités péris et extrascolaires ainsi que la participation de tous enfants. (Prestations de service, aide aux loisirs, bonus territoire, aides spécifiques pour l'accueil des enfants en situation de handicap et aide à la formation (BAFA ou BAFD)

Contrôler les états de présence et le respect des engagements mentionnés dans la convention (ville/CAF/MSA)

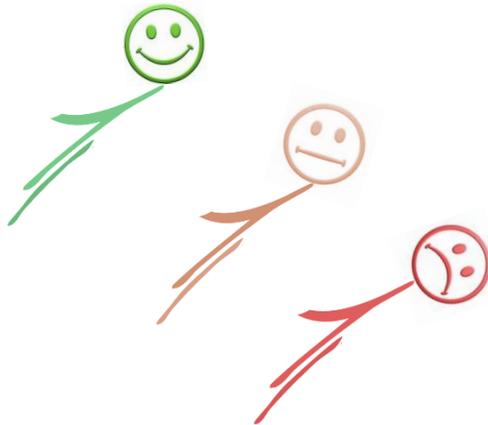
■ Associations Chauraisiennes :

Participer et favoriser l'intégration et l'engagement des enfants et des jeunes à la vie locale.

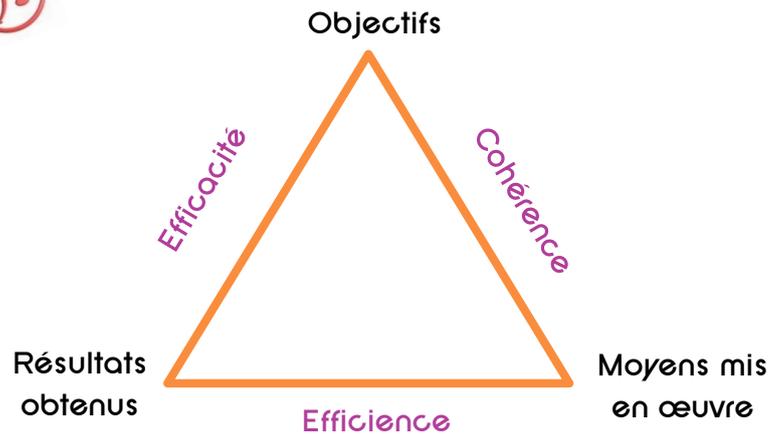
Donner envie aux enfants et jeunes de pratiquer une activité régulière qui contribue à leur bien-être et leur développement.

Promouvoir leurs activités et leurs clubs grâce à la mise en place ponctuelle de cycles de découverte ou d'initiation sur les temps scolaire, péri et extra scolaires.

Mettre à disposition un encadrant compétant et du matériel adapté à la pratique de l'activité.



Evaluation



Ce qu'est l'évaluation :

- A-t-on atteint les ambitions affichées ?
- A-t-on mobilisé le potentiel en rapport avec ce que l'on voulait réaliser ?
- Les ressources consacrées à l'action sont-elles proportionnées au résultat obtenu ?

L'évaluation avant, pendant et après.

1. Etude de la faisabilité : Identifier ce qui est réalisable et les effets que l'on peut en escompter.
2. En continu : Tout au long du déroulement de l'action, apprécier, mesurer ce que l'on est en train de réaliser.
3. L'étude d'impact : Mesurer l'écart entre ce qui était souhaité ou prévu et ce qui a pu se concrétiser ou se réaliser.

■ Cette action a pour effet :

D'apporter un retour légitime de la pertinence des actions menées par les acteurs éducatifs.
D'éclairer les décideurs locaux sur l'efficacité de la politique menée et les objectifs fixés.
D'estimer son efficacité.
D'aider les élus à élaborer et réajuster la politique par rapport à l'évolution des pratiques.
De définir des recommandations précises pour clarifier les critères d'affectation des moyens

Suite



■ Trois concepts : « indicateurs de réalisation »

Etude de perception

Opinion des usagers (enfants/parents) sur les actions de la collectivité (interviews Individuels ou collectifs, enquête de satisfaction)
Opinion des encadrants et des partenaires.
Opinion du comité de pilotage du PEG.

Mesurer les politiques (critères et indicateurs qualitatifs ou quantitatifs)

Ciblage de la population touchée par les différentes actions (âge, niveau social, localité, établissement scolaire, ...)
Le pourcentage de participants/potentiel sur la collectivité (fidélité/continuité)
Mesurer quantitativement et qualitativement les écarts existants entre les objectifs prévus (sociaux, éducatifs, pédagogiques) et les résultats obtenus.
La qualité des encadrants (qualification/nombre/dynamisme). Création d'emploi.
Augmentation des membres associatifs.
Les infrastructures (quantité utilisée, optimisation, propreté, aménagement)
Les activités réalisées (quantité, diversité, qualité de la production)
Les comportements et l'épanouissement, la concentration (temps, socialisation, la motricité, l'agressivité)
La motivation, l'attention (absentéisme, fatigue, l'agitation)
La responsabilité, l'autonomie (projets, production, déroulement, fonctionnement)
La réussite scolaire, les acquisitions (connaissances minimum/âge, évolution des résultats, utilisation des savoirs faire, le langage)
Mise en œuvre et suivi du PEG et PEDT (périodicité réunions groupes de travail, nombre de présents, les freins, les actions d'amélioration)

L'efficacité politique

Etudier la rentabilité, la productivité des ressources humaines et financières, pour si besoin, mettre en place des actions d'amélioration concernant l'utilisation des ressources.

Les outils

Bilans moraux et financiers (par périodes et annuels)
Les enquêtes de satisfaction (enfants, parents et encadrants)
Boîte ou fiche à suggestions avec un relevé et un plan d'action pour le traitement
Les grilles tarifaires
Le plan de formation en interne et en externe
Les projets et plannings d'animation
Suivi des informations dématérialisées (site internet, réseaux sociaux)
Zimbra relevé et gestion des incivilités

